



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA

Choix stratégiques pour les moyennes puissances face à la concurrence entre les États-Unis et la Chine

Évaluer les contraintes et les occasions pour les États secondaires exposés à la concurrence entre les États-Unis et la Chine

Choix stratégiques pour les moyennes puissances face à la concurrence entre les États-Unis et la Chine

Évaluer les contraintes et les occasions pour les États secondaires exposés à la concurrence entre les États-Unis et la Chine

La question de savoir comment les moyennes puissances doivent se positionner entre les États-Unis et la Chine est devenue l'un des principaux imbroglios stratégiques de l'époque actuelle. Les dirigeants d'Ottawa, de Canberra, de Tokyo, de Séoul et des capitales européennes subissent des pressions constantes pour choisir un camp, alors que l'opinion publique et leurs communautés d'affaires préfèrent souvent le maintien de l'engagement avec les deux grandes puissances. Dans certains cas, le ton et la nature transactionnelle de la diplomatie américaine sous Trump, y compris les menaces d'annexion du Groenland, les tarifs douaniers sur les alliés d'Ottawa à Tokyo, et les revers diplomatiques comme les commentaires sur le Canada et son adhésion forcée aux États-Unis à titre de 51^e État ont poussé certains alliés traditionnels de Washington à essayer d'instaurer une distance entre eux et l'imprévisibilité de Donald Trump. L'hypothèse qui sous-tend une grande partie des commentaires récents, à savoir qu'un ordre multipolaire offre aux moyennes puissances une plus grande marge de manœuvre, mérite d'être examinée attentivement à la lumière des réalités structurelles de la concurrence contemporaine entre les grandes puissances.

Que nous apprend l'analyse des commentaires des experts occidentaux et chinois sur le contexte stratégique auquel sont confrontées les moyennes puissances, notamment les contraintes qui pèsent sur leurs stratégies de couverture, la nature du comportement de la Chine en matière de politique étrangère et les conséquences pour la gestion des alliances? Comment cette analyse peut-elle contribuer à clarifier les compromis que les décideurs politiques doivent trouver?

Contraintes structurelles : bipolarité ou multipolarité?

Le débat sur la structure du système international détermine la manière dont les moyennes puissances comprennent leurs options. L'universitaire américaine Jennifer Lind [a fait valoir](#) que le système actuel est effectivement bipolaire, et que seuls les États-Unis et la Chine possèdent les capacités globales — militaires, économiques et technologiques — qui définissent le statut de grande puissance. Selon son analyse, les autres États, même s'ils sont influents, restent structurellement subordonnés et ne peuvent pas influencer de manière indépendante les résultats systémiques. Si cette caractérisation est exacte, il existe des limites inhérentes à la couverture des moyennes puissances. Les États peuvent diversifier leurs partenariats économiques, mais la sécurité dépend en définitive de choix d'alignement qui ne peuvent être indéfiniment différés.

Emma Ashford, une autre experte basée aux États-Unis, offre un [point de vue opposé](#), indiquant que l'ère post-unipolaire est caractérisée par la fragmentation plutôt que par une bipolarité « propre » entre les États-Unis et la Chine, et que les États-Unis peuvent bénéficier d'accords de partage du fardeau et de coalitions souples. Elle prévient toutefois que l'unilatéralisme américain, en particulier le recours aux droits de douane et à la coercition économique contre les alliés, risque de pousser les partenaires vers des solutions de remplacement et que ce mouvement d'éloignement des États-Unis rend plus crédibles la communication chinoise sur le déclin américain. La tension entre ces deux perspectives occidentales illustre un défi fondamental : les puissances moyennes doivent tenir compte non seulement de la répartition de leurs avantages comparatifs en tant qu'État, comme les capacités militaires, mais aussi de la fiabilité des partenaires potentiels.

Les experts chinois se penchent sur des questions semblables, mais dans une optique différente. Yan Xuetong, l'un des théoriciens chinois les plus influents en matière de relations internationales, a développé ce qu'il appelle le « [réalisme moral](#) », qui met l'accent sur le rôle de la qualité du leadership politique dans la détermination du pouvoir de l'État et des résultats internationaux. Dans son livre de 2023, *Ancient Chinese Thought, Modern Chinese Power*, il affirme que l'« autorité humaine » (王道) produit un leadership international plus durable que l'« autorité hégémonique » (霸道). En conséquence, les puissances montantes comme la Chine peuvent parvenir à un leadership légitime par le biais d'une gestion éthique de l'État plutôt que par la coercition, ce qui contraste implicitement avec ce que Yan Xuetong qualifie de comportement hégémonique de la part des États-Unis.

En étendant cette analyse aux questions politiques contemporaines, en 2020, Yan Xuetong, professeur émérite et doyen de l'Institut des relations internationales de l'université Tsinghua à Beijing, a affirmé que la [bipolarité entre Washington et Beijing](#) était la réalité structurelle émergente et que la Chine devait s'y préparer en construisant de véritables alliances plutôt qu'en s'appuyant uniquement sur des partenariats économiques. Cette recommandation renferme une reconnaissance implicite d'une faiblesse de la politique étrangère chinoise : Beijing a peu d'alliés officiels par rapport au vaste réseau d'alliances de Washington, une lacune que Yan Xuetong attribue en partie à la réticence historique de la Chine à accepter les obligations réciproques qu'entraînent les alliances.

« Les États peuvent diversifier leurs partenariats économiques, mais la sécurité dépend finalement de choix d'alignement qui ne sauraient être reportés indéfiniment. »

Doctrine de politique étrangère de la Chine

Pour comprendre la politique étrangère chinoise, il faut s'intéresser aux principales sources qui expriment les positions officielles de Beijing. Le livre blanc de 2019, [China and the World in the New Era](#) (新时代的中国与世界), renferme une déclaration complète des principes de la politique étrangère de la Chine. Le document affirme que la Chine « ne poursuivra jamais son développement aux dépens des intérêts des autres », « ne cherchera jamais l'hégémonie, l'expansion ou une sphère d'influence » et demeure attachée à une « coopération mutuellement bénéfique ». Il souligne le rôle de la Chine en tant que défenseure de l'ordre international et caractérise le développement chinois comme une occasion plutôt qu'une menace pour les autres États.

Le [rapport de Xi Jinping présenté au 19^e congrès national](#) du Parti communiste chinois en 2017 a développé ces thèmes. Xi Jinping a déclaré que la Chine « continuera à porter haut la bannière de la paix, du développement, de la coopération et du bénéfice mutuel » et qu'elle poursuivra « un nouveau type de relations internationales caractérisées par le respect mutuel, l'équité, la justice et la coopération gagnant-gagnant. » Ce discours rejette les ambitions hégémoniques en soulignant que « quelle que soit la phase de développement qu'elle atteindra, la Chine ne cherchera jamais l'hégémonie ni ne s'engagera dans l'expansion. »

Dans un livre blanc de 2023, [A Global Community of Shared Future: China's Proposals and Actions](#) (携手构建人类命运共同体: 中国的倡议与行动), la Chine a poursuivi le développement de ce cadre. Le document présente le concept de « communauté d'avenir partagé » comme la contribution de la Chine à la théorie de la gouvernance mondiale et l'oppose à ce que le document décrit comme « l'hégémonisme, la politique de puissance et la confrontation des blocs ». L'accent mis sur le développement partagé et le rejet de la concurrence à somme nulle indiquent comment Beijing préfère définir son rôle à l'échelle internationale.

Ces déclarations officielles expriment une vision de la politique étrangère chinoise fondamentalement bienveillante et coopérative. Les moyennes puissances qui cherchent à s'engager avec la Chine considèrent ce discours comme la face publique de la diplomatie chinoise, qui offre de véritables motifs de partenariat dans des domaines d'intérêt mutuel.

Point de vue des universitaires chinois sur les moyennes puissances et le « pouvoir discursif » de la Chine

Les universitaires chinois apportent un éclairage supplémentaire sur la pensée stratégique de Beijing. Le concept de « [pouvoir discursif](#) » (话语权) est devenu un élément central dans la manière dont les universitaires chinois considèrent la concurrence internationale. Dans un article publié en 2020 dans *Waijiao Pinglun* [revue des affaires étrangères], la professeure [Sun Jisheng se penche](#) sur les efforts de la Chine pour remodeler son discours sur la gouvernance mondiale. Mme Sun a fait valoir que la Chine est confrontée à un « déficit discursif » au sein des institutions internationales, où les concepts et les cadres occidentaux prédominent, et a

« L'accent mis sur le développement partagé et le rejet de la concurrence à somme nulle montre comment Beijing préfère se présenter sur la scène internationale. »

appelé son pays à mettre au point ses propres contributions théoriques à la gouvernance mondiale. Son analyse représente une conviction largement partagée chez les universitaires chinois selon laquelle la légitimité internationale ne dépend pas seulement des capacités matérielles, mais aussi de l'aptitude à façonner les modalités conceptuelles par lesquelles les affaires internationales sont comprises.

Dans son article de 2017, *Creative Involvement: The Evolution of China's Global Role* (创造性介入：中国外交新取向), Wang Jisi, professeur chinois et spécialiste des relations internationales, a affirmé que la Chine devrait aller au-delà de la diplomatie réactive pour contribuer activement aux normes et institutions internationales. Si le cadre de Wang Jisi met l'accent sur un engagement constructif plutôt que sur la confrontation, il traduit néanmoins l'ambition de remodeler l'ordre international pour mieux correspondre aux intérêts et aux valeurs de la Chine.

L'accent mis sur le pouvoir discursif a des conséquences sur la manière dont Beijing aborde les moyennes puissances. Le discours de Xi Jinping en juin 2021 prononcé lors de la séance d'étude du Politburo sur le renforcement de la capacité de communication internationale a souligné l'importance de « bien raconter l'histoire de la Chine » (讲好中国故事) et de construire un « système discursif » (话语体系) qui décrit bien les points de vue chinois. Le discours a appelé à renforcer la « voix internationale » de la Chine (国际话语权) et à améliorer la capacité du pays à façonner les discours mondiaux. Pour les moyennes puissances, cela signifie que l'engagement avec la Chine oblige à ne plus avoir recours aux cadres concurrents pour comprendre la légitimité internationale.

« L'importance accordée au pouvoir discursif influence la manière dont Beijing aborde les puissances moyennes. »

Un historique de coercition : preuves empiriques

Face à ces déclarations officielles et à ces cadres universitaires, les preuves du comportement coercitif de la Chine entachent son discours de partenariat bienveillant. Un rapport de l'Institut australien de politique stratégique de 2020 a documenté 152 cas de coercition exercée par le gouvernement chinois sur 27 pays et l'Union européenne entre 2010 et 2020. Le rapport a relevé une nette accélération après 2018, avec des méthodes comme les restrictions commerciales, les obstacles à l'investissement, les interdictions de tourisme, les détentions arbitraires, les menaces émises par l'État et les replis par rapport à l'engagement officiel.

Les auteurs du rapport définissent la coercition comme un comportement d'un État visant à contraindre un autre État à modifier ses politiques par des sanctions ou la menace de sanctions, en la distinguant de la pression diplomatique ou de la concurrence économique normale. La portée géographique (Europe, Amérique du Nord, Asie-Pacifique et autres régions) et l'éventail des éléments déclencheurs (conflits territoriaux, déclarations sur les droits humains, enquêtes sur la pandémie) révèlent un comportement systématique plutôt qu'isolé.

Un cas australien est devenu représentatif de ce type de comportement coercitif. Suite à l'appel de Canberra en avril 2020 pour une enquête indépendante sur les origines de la COVID-19, la Chine

a imposé des restrictions sur l'orge (droits de douane allant jusqu'à 80,5 %), le vin (jusqu'à 218 %), le bœuf (suspensions liées à des abattoirs spécifiques), le charbon (interdictions informelles d'importation) et d'autres produits australiens. Les déclarations officielles chinoises ont nié toute intention punitive, attribuant les mesures à des enquêtes antidumping, à des préoccupations en matière de biosécurité et à des problèmes de qualité. Cependant, l'intensification des mesures à la suite du conflit politique, et leur assouplissement lors de l'amélioration des relations sous le gouvernement d'Anthony Albanese, ont rendu le lien difficile à écarter.

L'expérience du Canada a révélé un instrument coercitif différent. À la suite de l'arrestation en décembre 2018 de la dirigeante de Huawei, Meng Wanzhou, à la suite d'une demande d'extradition des États-Unis, les autorités chinoises ont placé en détention les citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor. Les deux hommes ont été détenus pendant plus de 1 000 jours et accusés d'espionnage lors d'un procès à huis clos. Leur libération en septembre 2021 est intervenue dans les heures qui ont suivi le départ de Mme Meng du Canada à la suite du règlement de son affaire, bien que la Chine ait officiellement nié l'existence d'un quelconque lien. Cet épisode illustre le fait que les procédures juridiques en vigueur dans les territoires à pouvoir intermédiaire pouvaient donner lieu à une détention arbitraire, la libération dépendant des dénouements politiques dans les faits.

Débats et contraintes internes en Chine

Il convient de noter que les débats universitaires chinois ne sont pas monolithiques et que certains universitaires ont reconnu l'existence de tensions dans la politique étrangère chinoise. En 2014, Yan Xuetong de l'université de Tsinghua a analysé l'évolution de la politique étrangère chinoise sous Xi Jinping, qui s'éloigne du discours de Deng Xiaoping selon lequel il faut « dissimuler les capacités et attendre le bon moment » (韬光养晦). M. Yan a fait valoir que la puissance croissante de la Chine rendait l'approche précédente insoutenable, tout en reconnaissant qu'une position plus affirmée risquait de provoquer la formation de coalitions de compensation. Son analyse reconnaît implicitement que l'affirmation de la Chine, quelles que soient ses justifications, comporte des coûts stratégiques.

« Il convient de noter que les discussions académiques chinoises ne sont pas monolithiques... »

Shi Yinhong, professeur de relations internationales à l'université Renmin de Chine, a été plus explicite en mettant en garde contre une surexpansion stratégique. Il affirme que « les défis à l'intérieur de la Chine constituent des tâches vraiment plus urgentes que les efforts stratégiques à l'étranger, l'expansion de son pouvoir et ses acquisitions glorieuses en Asie et même dans le monde ». Bien que les opinions de Shi Yinhong ne représentent pas la politique officielle, sa prééminence dans les cercles universitaires chinois révèle que les débats internes sur l'approche de la politique étrangère sont plus diversifiés que les déclarations officielles pourraient le faire croire.

La question de savoir si le comportement coercitif de la Chine est le fruit d'une stratégie délibérée ou s'il résulte de pressions politiques internes demeure controversée. Le sentiment nationaliste, amplifié par les médias sociaux et le discours officiel, peut limiter la souplesse des dirigeants dans la gestion des différends. L'accent mis sur les « intérêts fondamentaux » (核心利益) et la « dignité

nationale » accroît le coût politique interne de l'accommodement, poussant potentiellement la politique à la confrontation, même lorsque la logique stratégique pourrait conseiller la retenue.

Volatilité de l'Amérique et crédibilité de ses alliances

Toute évaluation équilibrée de la politique étrangère du Canada doit reconnaître que la volatilité de la politique étrangère des États-Unis crée de véritables problèmes à leurs alliés. L'approche de l'administration Trump à l'égard des alliances, caractérisée par des demandes de répartition accrue des dépenses militaires par l'imposition de hausse des droits de douane sur les exportations des alliés vers les États-Unis, y compris l'acier et l'aluminium, le retrait du partenariat transpacifique au cours du premier mandat de Trump, et le scepticisme exprimé publiquement sur la valeur de l'OTAN, a généré une incertitude considérable sur la fiabilité des États-Unis. Les capitales alliées ont consacré beaucoup d'efforts diplomatiques dans la gestion de Washington plutôt que dans la coordination face à des défis communs.

La gestion plus conventionnelle de l'alliance par l'administration Biden a rassuré les partenaires, mais sans dissiper totalement les inquiétudes. Le retrait chaotique des États-Unis d'Afghanistan en août 2021 a soulevé des questions sur la capacité des États-Unis à rester sur place, tandis que la polarisation politique intérieure a laissé supposer que la continuité de la politique étrangère ne pouvait pas être assurée d'une administration à l'autre. Le retour des politiques de hausse des droits de douane et le scepticisme à l'égard du deuxième mandat de Trump ont rendu ces préoccupations encore plus aiguës.

Ashley Tellis, du Bureau national d'études sur l'Asie aux États-Unis, a analysé cette dynamique dans le contexte des relations entre les États-Unis et l'Inde. Dans un article paru en 2023, M. Tellis affirme que Washington a investi massivement dans le renforcement des capacités indiennes dans le cadre d'une stratégie d'équilibre avec la Chine, mais que l'engagement de l'Inde en faveur de l'autonomie stratégique limite la mesure dans laquelle elle s'alignera sur les priorités américaines. Son analyse révèle que même de grands investissements américains dans les capacités des partenaires ne garantissent pas l'alignement lorsque les partenaires perçoivent des intérêts divergents.

Pour les moyennes puissances qui dépendent des garanties de sécurité américaines, le dilemme est grand. Les difficultés rencontrées par les États européens pour reconstituer leurs stocks de munitions à la suite du soutien apporté à l'Ukraine ont illustré l'écart entre les aspirations à l'autonomie stratégique et les capacités réelles. Les dépenses de défense collective de l'UE, bien qu'en augmentation, demeurent insuffisantes pour assurer la défense territoriale sans une augmentation de la contribution américaine. Le Japon, l'Australie et la Corée du Sud sont confrontés à des dépendances similaires. La dissuasion étendue, l'échange de renseignements et la coopération industrielle en matière de défense des États-Unis ne peuvent pas être reproduits rapidement dans le cadre de solutions de remplacement.

L'exemple de la Lituanie : coercition et réponse collective

L'expérience de la Lituanie illustre à la fois les risques liés à la coercition chinoise et le potentiel de contre-mesures collectives. En novembre 2021, la Lituanie a autorisé Taïwan à ouvrir un bureau de représentation en utilisant le nom « Taïwan » plutôt que l'habituel « Taipei », une rupture symbolique avec les formulations que la plupart des États emploient pour éviter les objections de Beijing. La Chine a réagi en réduisant ses relations diplomatiques, en interrompant le commerce direct et, surtout, en faisant pression sur les sociétés multinationales pour qu'elles excluent les composants lituaniens de leurs chaînes d'approvisionnement sous peine de perdre l'accès au marché chinois.

La dimension extraterritoriale de la pression s'est avérée particulièrement élevée. En ciblant les chaînes d'approvisionnement plutôt que le simple commerce bilatéral, Beijing a démontré sa capacité à imposer des coûts aux petits États, même lorsque les volumes d'échanges directs étaient modestes. Cette approche menaçait d'isoler la Lituanie des réseaux de fabricants européens, amplifiant la sanction au-delà de ce que les liens économiques bilatéraux seuls auraient permis.

La réponse de l'UE, bien qu'imparfaite, a démontré le potentiel d'une mesure collective. La Commission européenne a déposé une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce contre la Chine en janvier 2022 et a accéléré l'élaboration d'un Instrument de lutte contre la coercition, qui est entré en vigueur en décembre 2023. Cet instrument prévoit des contre-mesures collectives de l'UE à l'encontre des pays tiers qui recourent à la coercition économique contre les États membres. Si l'efficacité de cet outil doit encore être vérifiée dans la pratique, son existence augmente le coût de cibler des États individuels pour Beijing.

Le cas de la Lituanie offre plusieurs enseignements. Les petits et moyens États agissant seuls sont confrontés à de graves asymétries lorsqu'ils doivent faire face à la pression économique des grandes puissances. Les cadres collectifs peuvent atténuer ces asymétries en regroupant le pouvoir de marché et en répartissant les coûts. La volonté d'élaborer de tels cadres dépend toutefois d'une solidarité politique qui ne peut être présumée et qu'une coercition ciblée peut précisément viser à briser.

« En ciblant les chaînes d'approvisionnement plutôt que le commerce bilatéral seulement, Beijing a démontré sa capacité à imposer des coûts aux petits États, même lorsque les volumes commerciaux directs étaient modestes. »

Opérations d'influence et résilience démocratique

Au-delà de la coercition économique, les moyennes puissances sont confrontées à des opérations d'influence qui exploitent l'ouverture des sociétés démocratiques. La distinction entre diplomatie légitime et ingérence illégitime n'est pas toujours évidente, mais les cas documentés mettent au jour des efforts systématiques visant à façonner l'environnement politique de manière à servir les intérêts de l'État chinois.

Le rapport de 2020 de l'Institut australien de politique stratégique, *The Party Speaks for You*, a examiné les activités du service United Front Work. Le système United Front, organe du Parti communiste chinois (PCC) datant de la période révolutionnaire, coordonne l'engagement avec les groupes non partisans tant à l'échelle nationale qu'internationale. Le rapport montre comment les organisations liées au service opèrent dans les sociétés démocratiques pour mobiliser les communautés de la diaspora autour des positions approuvées par le PCC, surveiller et marginaliser les voix dissidentes et cultiver des relations avec les élites politiques et économiques locales. Il a également souligné que de nombreux participants aux activités liées à United Front peuvent ne pas être conscients de ces liens et que l'engagement légitime de la diaspora peut être mêlé aux efforts d'influence de l'État-parti.

Le rapport annuel de 2020 de l'Organisation australienne du renseignement de sécurité présenté au Parlement a averti que « l'ingérence étrangère en Australie continue de poser un risque important pour [sa] souveraineté, [ses] institutions nationales et les droits de [ses] citoyens ». Bien que le rapport ne cite pas de pays en particulier, les menaces qu'il décrit correspondent aux préoccupations relatives aux activités de la Chine qui ont conduit à la promulgation de la législation australienne de 2018 sur l'ingérence étrangère. Le Service canadien du renseignement de sécurité a émis des avertissements semblables, et l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux, en cours, a examiné les allégations de tentatives du gouvernement chinois d'influencer les élections fédérales.

Ces préoccupations doivent être mesurées avec soin. D'une part, exagérer l'ampleur de l'ingérence risque de stigmatiser les communautés de la diaspora et de décourager l'engagement culturel et politique légitime. D'autre part, le fait de sous-estimer ce phénomène rend les institutions démocratiques vulnérables à la manipulation. Les puissances moyennes doivent élaborer des cadres qui protègent l'intégrité politique sans sacrifier l'ouverture, un équilibre qui nécessite des ajustements permanents en fonction de l'évolution des stratégies.

Un cadre politique pour un « engagement renforcé »

L'analyse ci-dessus révèle que les moyennes puissances disposent d'une marge de manœuvre moins importante que ce que laissent généralement entendre les discours optimistes de la multipolarité. Ni l'alignement total avec les États-Unis ni la position équilibrée entre Washington et Beijing ne semblent être des stratégies viables à long terme. Dans le premier cas, on risque une dépendance excessive à l'égard d'un partenaire imprévisible et on se prive d'occasions économiques; dans le second, on risque de sous-estimer les contraintes que le comportement coercitif de la Chine fait peser sur une véritable neutralité.

Une approche plus prometteuse pourrait être appelée « engagement renforcé ». En bref, cela signifie qu'il faut maintenir des relations économiques et diplomatiques avec la Chine lorsque les intérêts sont alignés, tout en renforçant la résistance à la coercition et en approfondissant la coopération en matière de sécurité avec des partenaires partageant les mêmes idées. Ce cadre accepte l'interdépendance comme une réalité, mais refuse que celle-ci devienne une vulnérabilité qui limite la prise de décision souveraine.

Cette approche donne lieu à plusieurs orientations politiques concrètes. La première option consiste à réduire les dépendances économiques ponctuelles. Cela ne nécessite pas une rupture complète avec la Chine, qui imposerait des coûts énormes et s'avérerait probablement insoutenable sur le plan politique. Il faut cependant déterminer les secteurs où la concentration rend vulnérable à la coercition, comme les minéraux critiques, les intrants pharmaceutiques et les composants technologiques clés, et rechercher délibérément des fournisseurs de remplacement. L'objectif est la redondance plutôt que la rupture, et le maintien des relations commerciales avec la Chine tout en veillant à ce qu'aucun partenaire commercial ne puisse imposer des coûts prohibitifs par le biais d'une interruption des échanges.

La deuxième option consiste à développer une capacité collective de contre-coercition. L'instrument de lutte contre la coercition de l'UE constitue un modèle, mais des cadres similaires pourraient être élaborés au sein d'autres groupements, comme les partenaires du Dialogue quadrilatéral pour la sécurité (Australie, Inde, Japon et États-Unis, qui pourraient contrer la coercition chinoise), les membres du G7 ou des coalitions spéciales réagissant à des incidents spécifiques. Le principe est que la réponse collective augmente les coûts de la coercition en garantissant que les cibles ne sont pas isolées. L'efficacité dépend d'un engagement crédible : les partenaires doivent montrer qu'ils sont prêts à payer le prix de la solidarité, même s'ils ne sont pas directement visés.

La troisième option consiste à protéger les institutions démocratiques contre les opérations d'influence étrangère tout en préservant l'ouverture. Les exigences en matière d'enregistrement des agents étrangers, les règles de transparence pour les dons politiques et le filtrage des investissements dans les secteurs sensibles peuvent constituer des obstacles à la manipulation sans empêcher un engagement légitime. La difficulté réside dans l'échelle : les mesures prises doivent être suffisantes pour dissuader les ingérences, mais pas étendues au point d'entraver les activités diplomatiques, commerciales ou culturelles normales.

La quatrième option consiste à renforcer les contributions des alliances afin de réduire la vulnérabilité à la volatilité des États-Unis. Les moyennes puissances qui souhaitent réduire leur dépendance à l'égard des caprices américains sont mieux servies en augmentant leur utilité qu'en s'éloignant de leurs engagements. Les alliés qui fournissent des capacités déployables, partagent le fardeau en matière de renseignement, hébergent des infrastructures cruciales et coordonnent leurs normes technologiques sont plus difficiles à abandonner, même pour les administrations américaines promptes à réagir. L'objectif n'est pas la dépendance abjecte, mais l'effet de levier par l'indispensabilité.

« L'objectif est la redondance plutôt que la rupture, en maintenant des relations commerciales avec la Chine tout en veillant à ce qu'aucun partenaire unique ne puisse imposer des coûts prohibitifs par interruption des échanges. »

Prendre au sérieux les points de vue chinois

L'engagement renforcé exige également un sérieux intellectuel quant aux points de vue de la Chine, même en cas de désaccord. Le cadre du réalisme moral de Yan Xuetong, quelles que soient ses limites, exprime une optique chinoise authentique sur le leadership international légitime. Le concept de « communauté d'avenir partagé », même s'il est déployé de manière concrète, est le fruit du mécontentement de la Chine à l'égard d'un ordre international que Beijing perçoit comme légitimant les priorités de l'Occident. L'engagement dans ces cadres, plutôt que leur rejet, offre de meilleures perspectives pour cerner les domaines d'intérêt commun réels et pour gérer les domaines de désaccord réels.

Cela ne signifie pas qu'il faille accepter sans réserve les positions chinoises. Il faut reconnaître le décalage entre la rhétorique officielle mettant l'accent sur la coopération gagnant-gagnant et les modèles empiriques d'exigences en matière de comportement coercitif. Les moyennes puissances peuvent s'ouvrir aux points de vue chinois tout en maintenant une évaluation lucide des mesures prises par la Chine. Il ne s'agit ni d'une confiance naïve ni d'une hostilité réfléchie, mais d'un engagement mesuré qui prend au sérieux à la fois les paroles et les actes.

De même, les inquiétudes de la Chine concernant le comportement des États-Unis ne sont pas totalement infondées. Les réseaux d'alliances des États-Unis limitent effectivement la liberté d'action de la Chine; la promotion de la démocratie par les États-Unis crée des pressions sur les systèmes à parti unique; la centralité financière des États-Unis permet d'appliquer des sanctions que la Chine ressent comme une menace. Reconnaître la légitimité de certaines préoccupations chinoises, tout en rejetant l'idée que ces préoccupations justifient la coercition ou l'ingérence, peut offrir un terrain propice à la gestion de la concurrence.

« Un engagement renforcé exige aussi une rigueur intellectuelle envers les perspectives chinoises, même en cas de désaccord. »

Études de cas :

Un engagement renforcé dans la pratique : les enseignements à tirer du Japon, de l'Australie et du Canada

L'analyse qui précède présente le concept de l'« engagement renforcé » comme un cadre conceptuel pour la stratégie déployée par les moyennes puissances. Mais les cadres théoriques doivent être mis à l'épreuve de la réalité. Le Japon, l'Australie et le Canada, trois pays qui ont en commun un régime démocratique, des liens étroits avec l'ordre international en matière de sécurité mené par les États-Unis et des relations économiques importantes avec la Chine, ont su, au fil du temps, composer avec la rivalité entre les États-Unis et la Chine, mettant en lumière à la fois le potentiel concret et les limites structurelles de l'action des moyennes puissances. L'analyse d'exemples concrets de réussites et d'échecs tirés de l'expérience diplomatique récente de chacun de ces pays permet de tirer des enseignements utiles pour l'élaboration des politiques, qui viennent compléter l'analyse théorique présentée ci-dessus.

Les exemples présentés ici sont donnés à titre indicatif et ne constituent pas une étude exhaustive. L'expérience de chaque pays est façonnée par des conditions géographiques, économiques et institutionnelles particulières qui limitent la transposabilité directe. Néanmoins, certaines tendances se dégagent de l'ensemble des cas, ce qui permet de tirer des conclusions générales sur les approches qui tendent à réussir et à échouer, et les conditions favorables qui changent la donne.

Japon

Le Japon occupe une place à part parmi les moyennes puissances. Le pays est à la fois un allié officiel des États-Unis, la quatrième économie mondiale, et le principal rival régional de la Chine. Cette combinaison fait de l'expérience du Japon face à la rivalité entre les États-Unis et la Chine l'une des plus instructives qui soient.

La plus grande réussite stratégique du Japon ces dernières années a été la mise en place du concept d'une région indo-pacifique libre et ouverte et la relance du Dialogue quadrilatéral pour la sécurité. C'est le regretté premier ministre Shinzō Abe qui a, pour la première fois, présenté le cadre [articulé](#) pour une région indo-pacifique libre et ouverte lors de la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, en août 2016, en établissant un lien entre les valeurs démocratiques, la liberté de navigation et l'ouverture économique dans toute la région indo-pacifique. Le Dialogue quadrilatéral, qui regroupe le Japon, les États-Unis, l'Australie et l'Inde, a été officiellement [relancé](#) en 2017 et élevé au rang de sommet de haut niveau en mars 2021. La stratégie 2002 du Japon en matière de [sécurité nationale](#) a officialisé le lien entre le concept de région indo-pacifique libre et ouverte et sa position de défense, en s'engageant à doubler les dépenses de défense et à acquérir des capacités de riposte.

Le concept d'une région indo-pacifique libre et ouverte et le cadre du Dialogue quadrilatéral pour la sécurité représentent un engagement renforcé dans la pratique. Le Japon a maintenu des liens économiques étroits avec la Chine, qui est demeurée son premier partenaire commercial, tout en mettant en place une architecture de sécurité visant à dissuader toute forme de coercition et à garantir la liberté de navigation dans les zones maritimes contestées. La réussite de cette approche tenait à son caractère progressif et à son cadrage : en mettant l'accent sur un ordre fondé sur des règles plutôt que sur un endiguement de la Chine, le Japon a su constituer une coalition suffisamment large pour inclure des partenaires démocratiques réticents à la formation explicite d'un bloc, tout en manifestant sa détermination stratégique tant à Beijing qu'à Washington.

La deuxième grande réussite du Japon a été de prendre la tête de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) après le retrait des États-Unis de l'accord qui l'avait précédé, en janvier 2017. Plutôt que de laisser le cadre s'effondrer, le Japon a convoqué les onze membres restants et a négocié une entente révisée qui [préservait](#) les engagements fondamentaux en matière de libéralisation tout en suspendant les dispositions dictées principalement par les exigences américaines. L'Accord de PTPGP est entré en vigueur au Japon en décembre 2018 et s'est depuis étendu au Royaume-Uni. Cet épisode a montré que les moyennes puissances peuvent jouer un véritable rôle dans la conception des structures de gouvernance commerciale, en mettant en place des cadres qui réduisent la dépendance vis-à-vis d'un seul partenaire, préservent l'ouverture économique et laissent la porte ouverte à un éventuel retour des États-Unis.

La volonté du Japon de réaliser un investissement diplomatique pour mener à bien cet accord, malgré les coûts économiques et administratifs entraînés par l'absence de Washington, reflétait un jugement stratégique selon lequel l'architecture commerciale fondée sur des règles avait une valeur intrinsèque qui dépassait le cadre de toute relation bilatérale. Cet accord incarne un modèle de leadership proactif de la part d'une moyenne puissance : il a su transformer un moment de retrait stratégique des États-Unis en une occasion de forger une coalition qui a servi les intérêts du Japon, que Washington revienne ou non.

« La plus grande réussite stratégique du Japon ces dernières années a été la mise en place du concept d'une région indo-pacifique libre et ouverte et la relance du Dialogue quadrilatéral pour la sécurité. »

L'échec le plus révélateur du Japon illustre précisément la vulnérabilité que le PTPGP avait pour objectif d'atténuer. En septembre 2010, à la suite d'une collision maritime près des îles Senkaku (les îles Diaoyu selon la Chine) et de l'arrestation du capitaine d'un bateau de pêche chinois par les autorités japonaises, la Chine a fortement réduit ses exportations de terres rares vers le Japon, ressources essentielles pour les fabricants japonais des domaines de l'électronique, de l'automobile et de la défense. Bien que les autorités chinoises aient nié que cette restriction revêtait un caractère punitif, le moment choisi rendait difficile d'occulter sa dimension politique. Le Japon avait laissé sa chaîne d'approvisionnement en terres rares se concentrer dans un seul pays, à un point tel que cela a créé une vulnérabilité structurelle face à la coercition. La Chine représentait environ 90 % de la production mondiale de terres rares et une part encore plus importante de l'approvisionnement du Japon à l'époque.

Cet épisode a incité le Japon à réaliser un investissement massif dans la diversification de sa chaîne d'approvisionnement, notamment dans l'exploitation de gisements miniers australiens et dans les technologies de recyclage, mais cette vulnérabilité sous-jacente s'était construite au fil des années. La crise des terres rares a préfiguré la tendance générale à la coercition économique chinoise décrite plus haut et a illustré de manière flagrante les coûts liés au fait de laisser l'interdépendance se transformer en une dépendance asymétrique. L'enseignement tiré, à savoir que la concentration excessive de la chaîne d'approvisionnement constitue un handicap stratégique qui doit être corrigé de manière réfléchie avant une crise, et non pendant celle-ci, demeure l'un des plus transposables dans le répertoire d'actions des moyennes puissances.

Le deuxième échec du Japon met en lumière l'autre facette du dilemme des moyennes puissances : le manque de fiabilité des États-Unis en tant que partenaire. En avril 2025, l'administration Trump a annoncé des droits de douane réciproques de grande envergure touchant la quasi-totalité de ses partenaires commerciaux, soumettant les produits japonais, notamment les exportations automobiles, qui constituent le pilier de l'excédent commercial bilatéral du Japon avec les États-Unis, à des taux initialement fixés à 24 %, puis ramenés à un taux de base de 10 % dans l'attente de négociations. Le secteur automobile japonais, étroitement intégré aux chaînes d'approvisionnement et aux marchés de consommation américains, a été confronté à des pressions immédiates en matière d'ajustement, et Tokyo s'est retrouvée contrainte de placer ses plus hauts responsables diplomatiques à la tête de la gestion des relations économiques bilatérales à un moment où les préoccupations en matière de sécurité régionale étaient particulièrement vives.

Cet épisode a mis en évidence une vulnérabilité structurelle propre à la crise des terres rares : La forte intégration du secteur japonais aux marchés américains, qui constitue habituellement un atout, offre également à Washington un moyen de pression qu'il peut utiliser de manière ponctuelle. Malgré ses engagements au titre de l'alliance, l'accueil de forces américaines sur son territoire et ses investissements considérables dans le secteur américain de

« La forte intégration du secteur japonais aux marchés américains, qui constitue habituellement un atout, offre également à Washington un moyen de pression qu'il peut utiliser de manière ponctuelle. »

la défense, Tokyo a constaté que ce partenariat en matière de sécurité ne le mettait pas à l'abri du nationalisme économique d'une administration qui envisageait toutes les relations bilatérales d'abord sous un angle transactionnel. Cet échec n'était pas imputable à la stratégie japonaise, mais à l'hypothèse communément admise, ancrée dans des décennies de gestion de l'alliance, selon laquelle la coopération en matière de sécurité permettrait de tempérer les exigences économiques de Washington, même dans les moments les plus difficiles.

Australie

La situation géographique de l'Australie, ses ressources naturelles et son appartenance au Groupe des cinq lui confèrent une position privilégiée tant sur le plan de la rivalité entre les États-Unis et la Chine que sur celui de la diplomatie des moyennes puissances. Son dossier récent allie des réussites stratégiques notables à des vulnérabilités qui ont coûté cher.

La plus grande réussite de l'Australie en matière d'engagement renforcé a été le partenariat AUKUS (Australie-Royaume-Uni-États-Unis). Annoncé le 15 septembre 2021, le partenariat AUKUS engage les États-Unis et le Royaume-Uni à aider l'Australie à se doter d'une capacité de sous-marins à propulsion nucléaire, une décision qui [représente](#) l'intégration structurelle la plus profonde des capacités de défense australiennes avec celles de ses principaux partenaires d'alliance dans l'histoire moderne du pays. Cette décision revêtait une importance stratégique précisément parce qu'elle était irréversible à court terme. L'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire nécessite un investissement sur plusieurs décennies dans la formation, les infrastructures et l'interopérabilité, ce qui engage l'Australie à réaliser une harmonisation étroite avec Washington et Londres en matière de sécurité technologique, de partage de renseignements et de planification opérationnelle. Face à la détérioration de la situation sécuritaire dans la région indo-pacifique et à une position maritime chinoise de plus en plus affirmée, l'Australie a choisi de renforcer sa dépendance structurelle vis-à-vis des technologies de sécurité américaines en échange d'une amélioration qualitative de ses capacités que des accords à plus petite échelle n'auraient pas pu lui apporter. Ce partenariat s'est imposé comme une stratégie de moyenne puissance parce que l'Australie était prête à accepter une dépendance structurelle dans le domaine de la sécurité en échange de capacités qu'elle ne pouvait pas développer de manière autonome, une asymétrie calculée qui diffère fondamentalement de la dépendance involontaire que la crise des terres rares a mise en évidence dans le cas du Japon.

« L'Australie a choisi de renforcer sa dépendance structurelle vis-à-vis des technologies de sécurité américaines en échange d'une amélioration qualitative de ses capacités que des accords à plus petite échelle n'auraient pas pu lui apporter. »

La deuxième réussite de l'Australie a concerné sa gestion des pressions économiques exercées par la Chine à la suite du différend commercial lié à la COVID-19. Lorsque la Chine a imposé des restrictions commerciales de grande envergure à partir du milieu de l'année 2020, touchant notamment l'orge, le vin, le bœuf, le charbon et d'autres produits, la réaction initiale de l'Australie a été limitée par l'ampleur des sanctions et par la difficulté de diversifier rapidement ses marchés

d'exportation. Pourtant, au cours des trois années qui ont suivi, les exportateurs australiens ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Le charbon a trouvé de nouveaux acheteurs au Japon, en Inde et en Asie du Sud-Est, l'orge a été réorientée vers les marchés du Moyen-Orient, et les producteurs de vin ont renforcé leur présence en Amérique du Nord et en Europe.

Plus important encore, le gouvernement Albanese a mené une politique de normalisation diplomatique avec Beijing qui a permis la suppression des droits de douane sur le vin en mars 2024 et sur l'orge en août 2023, sans pour autant faire de concessions explicites sur les positions politiques à l'origine du [différend initial](#). Cet épisode a illustré un principe fondamental de l'engagement renforcé : la résilience obtenue grâce à la diversification peut faire pencher la balance dans le rapport de force en réduisant les coûts de l'indépendance politique. La volonté de la Chine de lever les sanctions sans obtenir de concessions officielles de la part de l'Australie reflétait, du moins en partie, la prise de conscience par Beijing que ces mesures coercitives n'avaient pas produit l'effet politique escompté. L'Australie a démontré qu'une moyenne puissance déterminée, prête à supporter des difficultés économiques à court terme tout en nouant des relations commerciales fondées sur des solutions de remplacement, peut résister aux pressions commerciales chinoises sans renoncer aux positions souveraines qui les ont provoquées.

Malgré les succès mentionnés ci-dessus, l'échec le plus coûteux de l'Australie concernait précisément cette vulnérabilité à laquelle la stratégie de diversification a fini par remédier. L'appel lancé par l'Australie en avril 2020 en faveur d'une enquête internationale indépendante sur les origines de la COVID-19 constituait un exercice légitime de la voix d'une moyenne puissance au sein des institutions multilatérales, conforme aux principes de transparence et de rigueur scientifique. La réaction du gouvernement chinois, décrite en détail dans l'analyse précédente, a montré comment une dépendance excessive vis-à-vis du marché crée un effet de levier coercitif structurel que la volonté politique seule ne peut surmonter immédiatement. Le secteur australien de l'orge destinait environ 65 % de ses exportations à la Chine; son [secteur viticole](#) était devenu fortement dépendant du marché chinois au fil d'une décennie de demande croissante. Lorsque la Chine a pris des mesures, les conséquences ont été immédiates et graves, et le temps nécessaire à la diversification s'est mesuré en années plutôt qu'en mois. La leçon à en tirer n'est pas que l'Australie aurait dû s'abstenir de demander l'ouverture d'une enquête, bien au contraire, sa volonté de maintenir cette position malgré d'énormes pressions économiques a créé un précédent primordial en faveur de l'action des moyennes puissances. Cette pression a réussi temporairement parce que la dépendance sous-jacente n'avait pas été traitée au préalable, et que les moyennes puissances qui souhaitent conserver leur influence politique doivent s'atteler à la diversification de leurs chaînes d'approvisionnement avant, et non après, qu'un différend politique les y contraigne.

« La volonté de la Chine de lever les sanctions sans obtenir de concessions officielles de la part de l'Australie reflétait, du moins en partie, la prise de conscience par Beijing que ces mesures coercitives n'avaient pas produit l'effet politique escompté. »

Le deuxième échec de l'Australie a ramené l'attention sur la dimension américaine. Les [annonces concernant les droits de douane](#) faites en avril 2025 par l'administration Trump ont instauré un taux de base de 10 % sur les produits australiens, un taux inférieur à celui imposé à de nombreux partenaires, reflétant l'excédent commercial bilatéral relativement modeste de l'Australie avec les États-Unis, mais marquant un écart significatif par rapport au cadre de l'accord de libre-échange qui régissait leurs relations depuis 2005. L'imposition de droits de douane à un allié qui s'était engagé dans le cadre du partenariat AUKUS, hébergeait des moyens de défense américains et avait déployé des forces aux côtés des États-Unis dans tous les conflits majeurs de l'après-guerre froide a démontré que, selon la logique de l'administration Trump, l'appartenance à une alliance de sécurité ne se traduisait pas automatiquement par des préférences en matière de partenariat économique. Canberra a dû effectuer un investissement diplomatique pour gérer ses relations avec Washington précisément au moment où son attention stratégique aurait dû se porter ailleurs, ce qui illustre, dans le cas de l'Australie, le même schéma que celui analysé dans le contexte japonais : le nationalisme économique américain impose des coûts de coordination aux alliés, quelle que soit leur contribution en matière de sécurité.

Canada

La situation du Canada est, à certains égards, la plus précaire des trois. Ce pays partage une frontière terrestre avec les États-Unis et son économie y est étroitement intégrée; il ne jouit pas de l'importance stratégique que revêtent le Japon et l'Australie dans la région indo-pacifique, et a connu des difficultés dans ses relations tant avec la Chine qu'avec les États-Unis sous le deuxième mandat de Trump.

La plus grande réussite récente d'Ottawa en matière de renforcement de la lutte contre l'ingérence étrangère a été l'adoption, en juin 2024, de la [Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d'influence étrangère](#) (projet de loi C-70), qui a instauré un registre de transparence sur l'influence étrangère obligeant les personnes menant des activités sous la direction d'un État étranger à s'inscrire publiquement. Cette loi, adoptée grâce à un soutien multipartite à la suite de l'[Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux](#), a marqué une avancée majeure dans l'institutionnalisation de la résilience démocratique face aux opérations d'influence mises en évidence dans l'analyse précédente. Elle a permis de mettre en place un cadre juridique qui rend les activités politiques opaques menées depuis l'étranger plus coûteuses et plus visibles, sans pour autant criminaliser l'engagement légitime de la diaspora. Le processus qui a présidé à l'élaboration de cette législation, à travers une enquête publique, de larges consultations avec la société civile et les communautés de la diaspora, ainsi qu'une collaboration avec les partenaires du Groupe des cinq ayant mis en place des cadres similaires, illustre l'approche institutionnelle d'un engagement renforcé : tirer parti des enseignements collectifs tirés des démocraties alliées pour établir des cadres nationaux de résilience

« La plus grande réussite récente d'Ottawa en matière de renforcement de la lutte contre l'ingérence étrangère a été l'adoption, en juin 2024, de la Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d'influence étrangère »

adaptés à un contexte national précis. Il s'agit d'un modèle d'autoprotection démocratique proactive plutôt que d'une gestion réactive des dégâts.

La deuxième réussite du Canada a été sa [décision](#), annoncée en mai 2022, d'interdire à Huawei et à ZTE de participer à la mise en place des réseaux de télécommunications de cinquième génération au Canada. Le Canada a été le dernier des partenaires du Groupe des cinq à annoncer une telle exclusion, les États-Unis l'ayant fait en 2019, l'Australie en 2018, le Royaume-Uni en 2020 et la Nouvelle-Zélande en 2022, et ce retard a suscité des critiques, y voyant des preuves d'une hésitation stratégique motivée par des craintes quant à l'exposition économique et diplomatique vis-à-vis de la Chine. Néanmoins, cette décision constituait en soi une application claire d'une logique d'engagement renforcé : accepter les coûts économiques et les tensions diplomatiques avec Beijing pour protéger l'intégrité des infrastructures de communication essentielles. En coordonnant cette décision avec ses partenaires du Groupe des cinq, le Canada a pu partager des analyses du renseignement, réaliser l'harmonisation des stratégies de remplacement des fournisseurs et veiller à ce qu'aucun partenaire ne soit exposé à un risque disproportionné de représailles de la part de la Chine, un exemple concret de la capacité collective de lutte contre la coercition, même si le processus de coordination a pris plus de temps que l'exigeait la situation en matière de sécurité.

Tout comme en Australie et au Japon, les succès des moyennes puissances ont également été marqués par des échecs. L'échec le plus lourd de conséquences pour le Canada a été la crise Kovrig-Spavor, évoquée dans l'analyse précédente, qu'il convient d'examiner ici comme une étude de cas illustrant la vulnérabilité structurelle d'une moyenne puissance. L'arrestation par le Canada de Meng Wanzhou, directrice financière de Huawei, en décembre 2018, en réponse à une demande d'extradition valide émanant des États-Unis, constituait une application de bonne foi de la loi canadienne et des obligations découlant des traités. La réaction de la Chine, la détention arbitraire de Michael Kovrig et Michael Spavor et les poursuites intentées contre eux sur la base d'accusations d'espionnage forgées de toutes pièces, leur incarcération pendant plus de 1 000 jours, ainsi que leur libération coïncidant exactement avec le départ de Meng, a [montré](#) que le respect de l'État de droit peut être transformé en un moyen de pression par une grande puissance disposée à instrumentaliser la diplomatie des otages. L'échec du Canada n'était pas dû à un manque de discernement, mais à un manque de préparation structurelle : en l'absence d'un cadre cohérent permettant de gérer précisément ce type d'instrumentalisation des relations juridiques et commerciales par les grandes puissances, Ottawa s'est retrouvée confrontée à une situation de coercition aiguë sans disposer des outils institutionnels adéquats. Cet épisode a mis en évidence l'absence de mécanismes de réponse collective efficaces parmi les partenaires du Canada, qui, bien qu'ils aient tous exprimé leur sympathie en privé, n'étaient pas disposés à en assumer les coûts économiques par solidarité, et a démontré qu'en l'absence de tels mécanismes, l'avantage accordé à l'État de droit par une moyenne puissance peut se transformer en un handicap unilatéral.

« En coordonnant cette décision avec ses partenaires du Groupe des cinq, le Canada a pu partager des analyses du renseignement, réaliser l'harmonisation des stratégies de remplacement des fournisseurs et veiller à ce qu'aucun partenaire ne soit exposé à un risque disproportionné de représailles de la part de la Chine. »

Le défi le plus urgent auquel le Canada a dû faire face ces derniers temps ne venait pas de la Chine, mais de son plus proche allié. La deuxième administration Trump a combiné des pressions économiques, des droits de douane de 25 % sur les produits canadiens [annoncés](#) en février 2025 et mis en œuvre à partir de mars de la même année, à des remises en cause rhétoriques sans précédent de la souveraineté canadienne, notamment en qualifiant à plusieurs reprises le Canada d'éventuel cinquante et unième État. Ces droits de douane ont porté un coup dur aux relations économiques étroitement intégrées entre le Canada et les États-Unis, menaçant les chaînes d'approvisionnement du secteur automobile, les exportations agricoles et les échanges énergétiques, qui s'étaient développés en partant du principe que les cadres bilatéraux resteraient stables. La réponse du Canada, à savoir des droits de douane de rétorsion ciblés, un engagement diplomatique intensif et une accélération des efforts de diversification commerciale avec ses partenaires européens et autres, constituait une tentative rationnelle de montrer sa détermination tout en gérant l'escalade.

Cependant, l'asymétrie fondamentale inhérente à une moyenne puissance dont le principal partenaire commercial est également le principal garant de sa sécurité a laissé Ottawa avec un pouvoir de négociation structurel limité. Cet épisode a illustré, de manière particulièrement frappante, le dilemme que pose l'instabilité de la politique américaine pour les États dont la dépendance en matière de sécurité les prive de l'éventail complet de réponses stratégiques dont disposent les acteurs plus autonomes, et a souligné l'urgence de la diversification et des cadres collectifs préconisés par un engagement renforcé.

Toutes les grandes puissances ne se valent pas

Les expériences du Japon, de l'Australie et du Canada mettent en lumière les déséquilibres et les défis auxquels est confrontée la diplomatie des moyennes puissances dans un contexte de concurrence accrue entre les grandes puissances. Elles soulèvent également une question à laquelle le cadre d'un engagement renforcé doit répondre sans détour : si tant les États-Unis que la Chine font peser des coûts sur les puissances intermédiaires par des comportements coercitifs ou peu fiables, ces deux relations sont-elles stratégiquement équivalentes? La réponse est non, et les confondre reviendrait à donner une image fautive de la nature des choix auxquels les moyennes puissances sont réellement confrontées.

Les États-Unis, sous le deuxième mandat de Trump, ont véritablement bouleversé la donne. Ses politiques en matière de droit de douane, son scepticisme à l'égard des alliances et son discours sur la souveraineté ont imposé des coûts réels à ses partenaires et suscité une incertitude légitime quant à la fiabilité à long terme de Washington. Ces préoccupations méritent d'être prises au sérieux plutôt que d'être balayées d'un revers de main. Pourtant, le bouleversement américain s'inscrit dans un cadre d'engagements institutionnels communs qui, bien que mis à rude épreuve, reste structurellement différent de la solution de remplacement qu'elle laisserait derrière elle. L'ordre international

« **Pourtant, le bouleversement américain s'inscrit dans un cadre d'engagements institutionnels communs qui, bien que mis à rude épreuve, reste structurellement différent de la solution de remplacement qu'elle laisserait derrière elle.** »

en matière de sécurité préconisé par les États-Unis, soit le Traité de coopération mutuelle et de sécurité entre les États-Unis et le Japon, le traité ANZUS, l'OTAN et l'architecture de renseignement du Groupe des cinq, est maintenu et offre au Japon, à l'Australie et au Canada une dissuasion élargie, un partage du renseignement et une coopération industrielle en matière de défense qu'aucune solution de remplacement ne saurait égaler dans un avenir prévisible.

Plus fondamentalement, les États-Unis restent, malgré leur polarisation interne, une démocratie constitutionnelle dotée d'un pouvoir judiciaire indépendant, d'une presse et d'un système d'élections libres et d'une société civile capable d'influencer les orientations politiques. La volatilité qui rend l'Amérique de Trump si frustrante pour ses alliés est en soi une preuve qu'il s'agit d'un système politique susceptible d'évoluer de l'intérieur, comme le montre le contraste saisissant entre les administrations successives. Les moyennes puissances peuvent désapprouver les choix politiques américains, faire pression pour qu'ils soient revus et s'organiser en prévision de leurs conséquences, mais elles peuvent le faire dans le cadre d'une relation dont les principes fondamentaux, notamment le respect mutuel de la souveraineté décisionnelle, ne sont pas remis en cause sur le plan structurel.

La Chine représente un défi d'une nature tout à fait différente. Son discours officiel met l'accent sur le développement pacifique, la coopération mutuellement avantageuse et le respect de la souveraineté, des principes que les moyennes puissances peuvent adopter comme cadres d'action ambitieux et s'y engager sérieusement, comme le souligne l'analyse précédente. Au-delà de ses antécédents en matière de coercition bilatérale, Beijing a toutefois présenté une série d'initiatives de gouvernance mondiale, soit l'Initiative pour la sécurité mondiale, l'Initiative pour le développement mondial et l'Initiative pour la civilisation mondiale, qui, dans leur ensemble, traduisent la volonté de remodeler l'architecture normative de l'ordre international de manière à refléter et à renforcer les préférences privilégiées par un régime à parti unique. Ces initiatives proposent des solutions de remplacement en matière de sécurité, de développement et d'échanges entre civilisations qui remettent explicitement en cause ce que Beijing qualifie d'arrangements institutionnels biaisés en faveur de l'Occident. Si l'ambition affichée d'une « communauté d'avenir partagé », organisée autour de principes de gouvernance et de développement définis par la Chine, venait à se concrétiser à l'échelle institutionnelle, elle créerait un environnement international dans lequel les dispositifs nationaux du Canada, du Japon et de l'Australie, tous caractérisés par la concurrence démocratique, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté de la presse et de réunion, ainsi que le contrôle civil des services de sécurité, seraient soumis à une pression normative soutenue de la part d'un ordre institutionnel dominant dont les principes fondamentaux sont hostiles à ces mêmes dispositifs.

Cet aspect revêt une importance particulière pour la stratégie des moyennes puissances, car la mise liée à l'influence institutionnelle de la Chine dépasse le cadre de toute relation bilatérale ou de tout différend commercial pris isolément. Une Chine qui parvient à remodeler l'architecture multilatérale de règlement des différends, à mettre en place des institutions financières de remplacement échappant aux normes occidentales en matière de transparence, à dominer les organismes de normalisation régissant les technologies émergentes et à établir des cadres de sécurité légitimant la non-ingérence dans les régimes autoritaires n'est pas simplement un partenaire économique exigeant. Il s'agit d'un système dans lequel l'autonomie en matière de politique étrangère et la

gouvernance intérieure de moyennes puissances comme le Canada, le Japon et l'Australie seraient structurellement entravées d'une manière qu'aucune administration américaine, aussi pragmatique soit-elle, n'a jamais cherché à imposer ni ne chercherait à imposer.

Reconnaître cette asymétrie ne signifie pas pour autant ignorer les échecs des États-Unis, approuver sans réserve les choix privilégiés par Washington, ni renoncer aux véritables domaines de coopération économique et diplomatique avec la Chine que l'engagement renforcé préserve explicitement. Il faut déterminer clairement quels changements structurels peuvent être inversés par la voie démocratique et lesquels ne le peuvent pas, et quelles sont les ambitions à long terme des grandes puissances qui sont compatibles avec les intérêts nationaux, les valeurs et les dispositifs institutionnels des moyennes puissances concernées. Pour le Canada, le Japon et l'Australie, la réponse est claire, même si le chemin est semé d'embûches : les États-Unis, malgré leur instabilité actuelle, demeurent le garant indispensable de la sécurité et le partenaire naturel de premier choix, tandis que la Chine, malgré son apparente stabilité et ses discours coopératifs, nourrit des ambitions institutionnelles qui sont, en fin de compte, incompatibles avec le type d'ordre international ouvert et fondé sur des règles dont dépendent la prospérité et la sécurité de ces trois pays.

Les douze cas examinés ici, quatre au Japon, quatre en Australie et quatre au Canada, permettent de comprendre à quoi ressemble concrètement un engagement renforcé dans une perspective pratique, quelles sont les conditions favorables à sa réussite et quelles vulnérabilités il vise à atténuer. Ils ne constituent toutefois pas une base suffisante pour tirer des conclusions générales sur la stratégie des moyennes puissances dans le contexte de la rivalité entre les États-Unis et la Chine. Le Japon, l'Australie et le Canada partagent une combinaison particulière de gouvernance démocratique, de liens d'alliance avec les États-Unis et de capacités institutionnelles avancées qui façonnent leurs options stratégiques d'une manière qui ne s'applique pas nécessairement aux moyennes puissances d'Asie du Sud-Est, d'Amérique latine ou d'Afrique, où le dossier en matière de coercition, la dépendance économique et les cadres institutionnels nationaux peuvent différer considérablement. Il est nécessaire de mener des recherches comparatives plus systématiques, en étudiant des pays comme le Brésil, l'Indonésie, l'Afrique du Sud et la Corée du Sud, qui doivent composer avec la rivalité entre grandes puissances à partir de positions structurelles différentes, afin de mieux cerner quelles stratégies des moyennes puissances s'avèrent efficaces dans quelles conditions, et quels investissements diplomatiques, institutionnels et économiques garantissent le plus efficacement la résilience face à la pression exercée par les grandes puissances. La présente analyse propose un cadre de référence et une première série d'exemples; l'élaboration d'une base comparative solide pour la stratégie des moyennes puissances à l'ère d'une concurrence renouvelée entre les grandes puissances, qui reste une tâche urgente tant pour les milieux universitaires que pour les décideurs politiques.

« Reconnaître cette asymétrie ne signifie pas pour autant ignorer les échecs des États-Unis, approuver sans réserve les choix privilégiés par Washington, ni renoncer aux véritables domaines de coopération économique et diplomatique avec la Chine que l'engagement renforcé préserve explicitement. »

Conclusion : faire face à la situation sans illusions

Les moyennes puissances confrontées à la concurrence entre les États-Unis et la Chine sont confrontées à des dilemmes difficiles à résoudre. Le discours officiel chinois sur le développement pacifique et les avantages mutuels énonce des principes que les moyennes puissances peuvent avaliser, et de vastes champs de coopération économique et diplomatique demeurent ouverts. Pourtant, les modèles empiriques de comportement coercitif (sanctions de nature commerciale, détention arbitraire, pression économique extraterritoriale) imposent des coûts réels aux États qui franchissent les lignes rouges de Beijing, ce qui laisse entendre que le partenariat est conditionné par une déférence politique que les moyennes puissances peuvent juger incompatible avec leurs intérêts et leurs valeurs.

Le partenariat avec les États-Unis offre des avantages en matière de sécurité que les moyennes puissances ne peuvent reproduire de manière indépendante, mais la volatilité de leur politique étrangère est une source d'incertitude légitime quant à la fiabilité à long terme de Washington. Le défi n'est pas de choisir le partenaire le moins problématique, mais d'élaborer des politiques qui optimisent les avantages et minimisent les vulnérabilités dans les relations avec ces deux grandes puissances.

La réalité structurelle est que les puissances moyennes ne peuvent pas concevoir le système dans lequel elles vivent. Elles peuvent manœuvrer dans ce cadre, en renforçant leur capacité de résistance, en se diversifiant si possible et en approfondissant la coopération avec les États qui partagent leurs intérêts. Elles ne peuvent toutefois pas se soustraire aux contraintes imposées par la concurrence entre grandes puissances ou supposer que Washington ou Beijing subordonnera ses intérêts à ceux des moyennes puissances. Un engagement renforcé, qui tient compte des limites des deux partenaires, qui prend au sérieux la résilience et qui s'engage dans une mesure collective, constitue la base la plus fiable de la stratégie d'une puissance moyenne dans les années à venir.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Stephen R. Nagy est professeur de politique et d'études internationales à l'Université chrétienne internationale au Japon. Il est aussi chercheur principal et responsable du projet Chine à l'Institut Macdonald-Laurier, et chercheur principal à la Fondation Asie-Pacifique du Canada. Les titres de ses prochains ouvrages sont les suivants : *Japan as a Middle Power State: Navigating Ideological and Systemic Divides and Get Over It* et *Move On: How to Run a Global Business in the Emerging World Order*.

